

PGP – ÉLABORATION DE VOTRE PLAN

La planification consiste à transformer des idées et une vision en décisions et en mesures concrètes. Il s'agit également d'un travail progressif. Attendez-vous à constamment évaluer les mesures que vous prenez et à modifier votre plan afin d'atteindre les objectifs.

Un plan complet vous fournit, par la tenue de dossiers et la surveillance, un mécanisme d'amélioration des PGO et de vos cotes dans l'évaluation des risques des zones riveraines. En outre, il peut indiquer votre diligence à minimiser les répercussions sur l'environnement.

Nous examinerons les cinq premières étapes en détail des pages 66 à 95.

APERÇU DES HUIT ÉTAPES

Étape 1. Établissement des objectifs (p. 66)

- ▶ Fixez des objectifs de gestion des zones riveraines qui correspondent aux objectifs opérationnels à long terme de votre exploitation.
- ▶ Intégrez les objectifs de production aux objectifs financiers et aux améliorations environnementales prévues.
- ▶ Priorisez les objectifs.
- ▶ Évaluez et redéfinissez les objectifs au besoin.



Fixez des objectifs opérationnels qui tiennent à la fois compte des exigences en fait de pâturage et des limites de l'endroit.

Étape 2. Inventaire de votre pâturage riverain (p. 68)

- ▶ Servez-vous de photos aériennes et de cartes pédologiques.
- ▶ Cartographiez les lieux, notamment les clôtures, les barrières, les stations d'abreuvement du bétail, les corrals, les sources d'électricité, les stations de sel et de minéraux, les sentiers et les routes.
- ▶ Cartographiez les pâturages. Un parcours est un terrain qui peut produire une sorte et une quantité particulières de végétation. Parmi les types de pâturages communs en Ontario, on compte les pâturages loameux et pierreux, les plaines inondables, les zones humides et les pâturages sableux.
- ▶ Cartographiez les types de pâturages comme les pâturages indigènes, à arbustes, boisés, de marais et cultivés.
- ▶ Faites un levé de l'état du pâturage. Pour évaluer l'état du pâturage, comparez la composition des espèces d'un parcours particulier à un lieu intact ayant le même potentiel. Cette évaluation convient bien aux parcours des milieux secs et forme la base des recommandations sur le chargement et des autres décisions de gestion du pâturage.



Servez-vous de cartes et de photos aériennes afin de cartographier le terrain et les masses d'eau de votre pâturage riverain.

Pour évaluer l'état du pâturage, comparez la composition des espèces d'un pâturage à un lieu intact ayant le même potentiel.

Les zones riveraines sont à la fois productives et vulnérables. L'élaboration d'un plan efficace de gestion des pâturages pour les zones riveraines exige un inventaire détaillé et une évaluation des conditions locales.

Effectuez une évaluation des risques dans votre zone riveraine.



Basez-vous sur ce livre et d'autres références ainsi que sur vos propres observations pour calculer les besoins du troupeau en matière de fourrage dans les zones de pâturage riveraines.



Maintenant que vous avez fixé des objectifs et inventorié les ressources de pâturage, vous êtes prêt à analyser l'information et à créer des options.



Étape 3. Évaluation des risques (p. 73)

- Songez aux risques possibles et actuels de dommages environnementaux en ce qui concerne les caractéristiques de l'endroit, les zones vulnérables, les pratiques de gestion et l'usage en aval.

Étape 4. Calcul des besoins de fourrage (p. 87)

- Calculez les besoins du bétail en matière de fourrage dans les pâturages afin de planifier l'endroit, la taille des enclos ainsi que la fréquence et la durée de pâturage adéquats.

Étape 5. Analyse, interprétation et choix du système de gestion (p. 88)

- Cernez les risques et les débouchés. Examinez l'information que vous avez recueillie afin de trouver les possibilités d'amélioration.
- Choisissez les pratiques de gestion qui capitalisent sur ces possibilités.
- Tenez compte de ce qui suit :
 - ▷ les besoins des milieux secs et des zones riveraines
 - ▷ l'équilibre entre la demande et la disponibilité du fourrage, en prévoyant une certaine souplesse afin de compenser pour les fluctuations de la productivité du fourrage d'une année à l'autre.

Étape 6. Élaboration d'un plan d'action

- ▶ Au besoin, réaménagez l'enclos et les installations afin qu'ils conviennent aux conditions et objectifs locaux.
- ▶ Prévoyez des PGO pour améliorer le pâturage et protéger les zones vulnérables à risque élevé.



Prévoyez des PGO pour améliorer la production et protéger les zones vulnérables.

Étape 7. Mise en œuvre du plan

- ▶ Obtenez des connaissances pratiques :
 - ▷ obtenez des conseils
 - ▷ obtenez la permission
 - ▷ lancez-vous!



Demandez l'aide d'un professionnel au besoin pour mettre le plan en œuvre.

Étape 8. Surveillance et mise à jour du plan

- ▶ Surveillez l'état des zones riveraines et des pâturages.
- ▶ Vérifiez le rendement des pâturages selon les PGO relatives à l'amélioration.
- ▶ Mettez le plan à jour en conséquence.
- ▶ Effectuez une nouvelle évaluation des risques afin de cerner l'incidence des mesures que vous avez prises en fonction du PGP.



La planification de la gestion des pâturages est un processus continu. Évaluez le plan et mettez-le à jour afin qu'il soit de plus en plus efficace chaque année.



Le pâturage adéquat sur les rives comprend la gestion de la répartition du bétail.